

Publié le 31 mars 2021

## Le concours des Trophées des Epl 2021 est lancé : relevez le challenge !

Les Entreprises publiques locales (Epl) ont jusqu'au 20 juin pour déposer en ligne leur candidature. Le palmarès, pour lequel le grand public sera invité à voter cet été, est attendu en octobre, à l'occasion du congrès des Epl qui se tiendra à Toulouse.



Chaque année, les Trophées des Entreprises publiques locales visent à **mettre en valeur des initiatives** de Sociétés d'économie mixte, (Sem), de Sociétés publiques locales (Spl) et de Sem à opération unique (SemOp). Ces initiatives devront être significatives en matière de performance économique, sociale ou environnementale au service des collectivités locales et des habitants.

Profiter de cette occasion pour valoriser l'action de votre entreprise et partager votre savoir-faire avec tout le réseau Entreprises publiques locales.

### 4 catégories pour concourir

1. **ville de demain, ville intelligente,**
2. **habitat durable,**
3. **attractivité des territoires,**
4. **services au public.**

Et dès le 6 juillet, le public pourra consulter les projets dans la rubrique [Trophées des Epl](#) sur le site [servirlepublic.fr](http://servirlepublic.fr) et voter pour celui de son choix.

- [Relevez le challenge et déposez votre dossier directement ici](#)

### Agenda du concours 2021

- Dépôt des candidatures en ligne : **jusqu'au 20 juin 2021**
- Pré-sélection des projets candidats par un comité d'experts : le 29 juin 2021
- Vote du public : du 6 juillet au 6 septembre 2021
- **Présentation des projets nominés devant le jury : le 14 septembre 2021**
- **Remise des prix : au Congrès des Epl qui aura lieu à Toulouse du 12 au 14 octobre 2021**

**À télécharger**